

Procès-verbal de l'Assemblée générale du Ciné-Club Le Locle mercredi 20 septembre 2017 – 20 h Casino du Locle

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 septembre 2016
2. Rapport d'activités saison 2016-2017
3. Présentation des comptes 2016-2017
4. Rapport des vérificateurs de comptes 2016-2017
5. Nomination des vérificateurs de comptes pour la saison 2017-2018
6. Démissions / admissions au Comité
7. Atelier de chant animé par Céline Hänni
8. Divers

Le Président René-Georges Zaslowsky souhaite la bienvenue aux membres présents.

1. Le procès-verbal de l'Assemblée précédente est accepté sans modification.
2. Le président commence par se réjouir de l'excellente fréquentation moyenne aux 15 séances de la saison 2016-2017. Une part importante des quelque 160 membres était en effet à chaque fois présente. Si le nombre de membres demeure stable, cette stabilité est plutôt confortable. Le président remercie le restaurant « Au bonheur » qui a, avec bonheur, assuré le traditionnel repas de fin de saison. Il relève ensuite les améliorations techniques apportées au projecteur numérique (correction d'image) tout en soulignant que la cabine de projection dispose toujours d'un projecteur 35 mm, qui servira d'ailleurs pour un des films programmés cette saison (avec entracte au changement de bobine). Le second projecteur 35mm est lui hors service mais néanmoins conservé pour les pièces de rechange, utiles pour les 150 prochaines années...! Il mentionne également le changement de l'ampoule défailante du projecteur numérique, effectué quasi gratuitement par le fabricant grâce à l'entremise d'un ami spécialiste. Côté subventions, celle de la Ville du Locle demeure identique (Fr. 4000) mais une nouvelle participation du Ciné-club correspondant à 10% du prix de location de la salle a été introduite. Cette mesure est toutefois présentée comme provisoire.
3. Notre caissière Christiane Kern présente oralement les comptes de l'exercice 2016-2017. Ceux-ci bouclent avec un déficit de Fr. 2'948.70. Les comptes peuvent être consultés sur le site internet www.cineclub-lelocle.ch. Une copie imprimée peut également être obtenue sur demande. Une personne du public demande alors de quoi sont composés les frais administratifs s'élevant à 5717.65. Il lui est répondu des frais liés aux retours des films, au site internet, aux droits d'auteurs, à la participation au souper annuel, etc. La personne propose alors que ces frais administratifs soient détaillés et ventilés dans différentes rubriques, ceci afin d'améliorer la clarté des comptes. Le comité prend acte de cette proposition et promet d'en discuter lors d'une prochaine séance.
4. Notre vérificateur de comptes Yvan Matthey prend la parole pour dire que le 4 septembre 2017 les comptes ont été vérifiés au domicile de la caissière par lui-même et Madame Pura Pons, remplaçante de notre vérificatrice des comptes Jacqueline Allemand actuellement absente. Ils ont pu constater que les comptes sont parfaitement tenus. A la demande du président et des vérificateurs de comptes, les comptes 2016-2017 sont alors approuvés par acclamation de l'assemblée et décharge donnée à la caissière, avec remerciements.
5. Le président demande alors dans la foulée de reconduire dans leur fonction les vérificateurs de compte Jacqueline Allemand et Yvan Matthey pour l'année 2017-2018 et de nommer en sus Madame Pura Pons comme suppléante aux vérificateurs de comptes. Ce qui est aussitôt accepté par acclamation de l'assemblée.
6. Aucun changement n'est intervenu dans la composition du comité durant la saison

7. Le président présente brièvement le projet d'atelier de chant organisé et animé par Céline Hänni, membre du comité, qui aura lieu le dimanche 8 octobre 2017 de 10h à 13h dans la salle du Casino du Locle. Cet atelier sera un prolongement réservé gratuitement aux spectateurs du film de Stefan Schwietert *Imagine waking up tomorrow and all music as disappeared*, projeté le mercredi 4 octobre 2017 dans le cadre du Ciné-club. Il passe alors la parole à Céline Hänni, qui après une courte évocation du film, explique que pour participer à son atelier, nul besoin de savoir chanter ou de connaître la musique. Un seul prérequis est nécessaire : la curiosité, l'esprit d'ouverture ! Mais ça, les spectateurs du film l'auront bien compris...

8. Divers : le président rappelle que le Ciné-club bénéficie d'un magnifique site internet et encourage vivement les personnes présentes à s'inscrire à la lettre d'information, outil encore trop peu utilisé, qui permet pourtant d'être tenu au courant, et de manière ludique, du prochain film projeté.

La séance est levée à 20h35 et suivie de la projection du premier film de la saison 2017-2018.

GT / 22.09.2017